

31 juillet 2017

M. le ministre Duclos et M. le secrétaire parlementaire Vaughan,

Les 21 et 22 juin, Hébergement femmes Canada a organisé une table ronde sur le logement, l'itinérance, et la violence faite aux femmes (VFF). La table ronde a rassemblé un groupe diversifié de leaders et de spécialistes, notamment des personnes représentant les secteurs de la VFF, de l'itinérance, de la pauvreté, ainsi que des universitaires et des décideurs politiques.

Les travaux de la table ronde ont initié un dialogue sur le logement et l'itinérance des femmes, particulièrement les survivantes de violence conjugale. Nous travaillons et militons dans des secteurs différents, mais notre objectif commun consiste à faire valoir l'importance de tenir compte du continuum entre VFF, logement et itinérance dans la Stratégie nationale sur le logement (SNL). C'est dans ce contexte que les recommandations suivantes ont été élaborées.

Les survivantes de violence conjugale sont identifiées comme priorité dans une nouvelle SNL¹. Nous nous réjouissons de la reconnaissance des liens entre la violence conjugale, le logement et l'itinérance. Il existe plusieurs raisons importantes pour justifier l'intégration d'une analyse fondée sur le sexe de la violence conjugale dans la Stratégie nationale sur le logement et le Fonds national pour le logement². D'abord, 7 personnes sur 10 en situation de violence conjugale sont des femmes et des filles³. Deuxièmement, la recherche montre que la majorité des familles sans abri sont dirigées par des mères seules soutien de famille⁴. Troisièmement, en 2012, les mères seules soutien de famille étaient considérées comme la population croissant le plus rapidement dans les refuges pour sans-abri (exception faite des refuges contre la VFF)⁵.

Nous recommandons que la Stratégie nationale sur le logement:

- 1) Incorpore une approche des droits de la personne sexospécifique intersectionnelle qui reconnaisse le lien entre le manque de logements, l'itinérance, la pauvreté, l'insécurité économique, colonialisme, capacitisme, racisme, l'intervention auprès des enfants et la violence faite aux femmes (VFF). Une analyse intersectionnelle incluant la race, le genre, la classe, la sexualité, l'ethnicité, l'âge, le statut d'immigration, et les handicaps est essentielle si l'on veut développer des solutions qui répondent aux besoins des femmes vivant à diverses intersections;
- 2) Exige que les définitions par rapport au financement actuel de l'itinérance soit plus inclusive à l'égard des femmes, reconnaissant que leur itinérance est invisible, et reconnaissant que⁶:
 - les femmes qui vivent des situations de violence dans leur propre foyer sont sans abri
 - les femmes qui fuient une situation de violence sont sans abri
 - les femmes qui résident dans des maisons d'hébergement sont sans abri
 - les femmes qui passent d'un logement temporaire à un autre chez des membres de la famille, des proches ou des étrangers sont sans abri;
- 3) Crée une Stratégie de logement autochtone qui réponde aux besoins particuliers des femmes autochtones et de leurs familles, à l'intérieur et l'extérieur des réserves, incluant des logements coopératifs et des dispositions garantissant des services intégrés dès le début des projets (par ex., services de garde, espaces pour les cérémonies, cuisines collectives, conception des lieux tenant compte des traumatismes, etc.);

- 4) Augmente de façon significative la fourniture de logements sociaux et exige qu'un minimum de 25% des unités dans tous les projets financés par la Stratégie nationale de logement soient entièrement accessibles aux femmes en situation de handicap et de leurs familles et basés sur les principes de conception universelle;
- 5) Fasse preuve de souplesse afin de faciliter la fourniture d'un continuum de services de logement spécifiques aux besoins de chaque région. Ceci est particulièrement important dans les régions nordiques, rurales ou isolées où les services de logement sont plus limités;

Fonds national pour le logement

- 6) Rétablit le fonds d'amélioration des maisons d'hébergement et dédie 10% (50 millions par année) du Fonds national pour le logement et de fonds additionnels à un continuum de logement pour les survivantes de violence fondée sur le sexe;
- 7) Veiller à ce que le fonds d'amélioration des maisons d'hébergement soit adapté aux besoins spécifiques des maisons d'hébergement, et distribué équitablement et tienne compte des différences régionales, y compris les coûts associés aux réparations, rénovations, et construction nécessaires pour respecter les normes nationales en matière d'accessibilité;
- 8) Inclure les survivantes fuyant la violence de membres de la famille qui ne sont pas leurs partenaires, de propriétaires, de fournisseurs de soins et du personnel de soutien dont elles dépendent pour des ressources et des logements;

Investissement dans des logements abordables

- 9) Veiller à ce que des fonds soient spécialement dédiés dans les ententes négociées avec les provinces et territoires pour les maisons d'hébergement et un continuum de logement, y compris des maisons d'hébergement de deuxième étape et des logements avec services permanents pour les survivantes de violence fondée sur le sexe;

Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI)

- 10) Aborder les limites et les incohérences entre les provinces, territoires et régions du modèle actuel de financement communautaire, et fixer des paramètres de fonctionnement du financement qui permettent aux maisons d'hébergement et aux organisations communautaires de présenter une demande directement au gouvernement fédéral dans le cadre de la SPLI;
- 11) Soutenir un continuum de logement au-delà du programme Logement d'abord, y compris des fonds dédiés pour des logements permanents, temporaires et avec services, fournis par le milieu de la VFF, (notamment des maisons d'hébergement de deuxième étape) qui desserviront les survivantes de violence et les femmes aux prises avec des problèmes de toxicomanie, d'alcoolisme et de santé mentale. Nous sommes également face à un besoin pressant de logements avec services tenant compte des traumatismes, peu restrictifs, et fonctionnant selon les pratiques de réduction des méfaits.

Nous croyons que le moment est propice au partage de notre expertise, notre savoir et notre vision sur le logement, l'itinérance et la violence faite aux femmes. Notre rencontre nous a fourni l'occasion de poursuivre notre dialogue en vue de veiller à ce que la Stratégie nationale sur le logement et les politiques découlant de

cette Stratégie s'engagent à fournir des logements sûrs et abordables à toutes les femmes fuyant la violence familiale.

Sincèrement,

[Alberta Council of Women's Shelters](#)

Jan Reimer

[Atira Women's Resource Society, Colombie Britannique](#)

Janice Abbott

[BC Society of Transition Houses](#)

Joanne Baker

[Canada Sans Pauvreté](#)

Michèle Biss, Harriett McLachlan

[Centre Canadien de Politiques Alternatives Manitoba](#)

Jenna Drabble

[DAWN RAFH Canada](#)

Bonnie Brayton

[Faculty of Social Work, University of Calgary](#)

Leslie Tutty

[Fédération des maisons d'hébergement pour femmes](#)

Manon Monastesse

[Hébergement femmes Canada](#)

Lise Martin, Krystle Maki

[L'Accueil Sainte-Famille inc.](#)

Nadia Losier

[Manitoba Association of Women's Shelters](#)

Deena Brock

[Provincial Association of Transition Houses and Services of Saskatchewan](#)

Jo-Anne Dusel

[PEI Family Violence Prevention Services](#)

Ellen Ridgeway

[Sistering A Women's Place, Toronto](#)

Patricia O'Connell

[Transition House Association Nova Scotia](#)

Becky Kent

[Vers un Chez-Soi Canada](#)

Mary-Jane McKittrick

[West Central Women's Centre, Winnipeg](#)

Lorie English

[Yukon Women's Transition Home Society](#)

Barbara McInerney

[YWCA Canada](#)

Ann Decter

[YWCA NWT](#)

Lyda Fuller

¹Canada. (2017). « Le Budget de 2017: Bâtir une Classe Moyenne Forte. » En ligne:

<http://www.budget.gc.ca/2017/docs/plan/budget-2017-fr.pdf>.

² Statistique Canada. (2016, Jan 26). *Infographie: La violence familiale au Canada*. En ligne :

at: <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-627-m/11-627-m2016001-fra.htm>

³ Statistique Canada. (2014). *Homicides Canada Tableau 6*. En ligne: <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2015001/article/14244/tbl/tbl06-fra.htm>

⁴ YWCA Canada. (2012). "When There's No Place Like Home: A Snapshot of Women's Homelessness In Canada." En ligne: <http://ywcacanada.ca/data/publications/00000058.pdf>

⁵ Mosher, J. and Homes for Women (2013). "Housing First, Women Second? Gendering Housing First. A Brief from the Homes for Women Campaign." Online at: <http://ywcacanada.ca/data/documents/00000382.pdf>

⁶ En accord avec la définition de l'itinérance de l'ONU. United Nations (2015). *Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant, ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard*. En ligne: <http://www.ohchr.org/FR/Issues/Housing/Pages/HousingIndex.aspx>.